



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ PLÉNIER**

le 17 décembre 2018
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, maire
Samuel Cardarelli, conseiller du quartier 1
Mario Zanth, conseiller du quartier 2
Carl Grimard, conseiller du quartier 3
Don Bouchard, conseiller du quartier 4
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
Christian Simard, conseiller du quartier 6
Michel Levert, conseiller du quartier 7
Diane Choinière, conseillère du quartier 8
Helen Collier, directrice générale
Monique Ouellet, greffière
Maryse St-Pierre, greffière adjointe

1. Ouverture de la réunion

Le maire Desjardins ouvre la réunion à 20h45.

2. Adoption de l'ordre du jour

RECOMMANDATION COW2018-182

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Diane Choinière

QUE l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante:

- retrait de l'item 9.1. Rémunération du conseil.

ADOPTÉE

3. Déclarations d'intérêts pécuniaires (aucune)

4. Délégations / Présentations

4.1 Présentation de Jean-François Dion de l'École secondaire catholique l'Escale au sujet des taux de location de glace à l'Aréna de Clarence Creek

M. Jean-François Dion présente sa demande relativement aux taux de location de glace.

Suite aux questions, M. Jean-Luc Jubinville confirme que l'école bénéficie actuellement de temps de glace gratuit pour certaines périodes spécifiques. Le maire Desjardins demande au personnel de préparer les options à considérer lors des prochaines délibérations budgétaires.

5. Pétitions / Correspondance (aucune)

6. Avis de motion

6.1 Avis de motion présentée par le conseiller Don Bouchard concernant la création d'un comité consultatif sur le développement économique

L'avis de motion est présenté.

ATTENDU QUE les revenus des taxes non résidentielles sont de seulement 5,87% et que le développement économique de la Cité Clarence-Rockland a beaucoup ralenti dans les dernières années; et

ATTENDU QUE la Cité n'a pas de plan de développement économique; et

ATTENDU QU'un comité sur le développement économique permettrait d'obtenir des recommandations pour élaborer un plan de développement économique pour la Cité de Clarence-Rockland;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal appuie l'idée d'établir un comité consultatif en matière de développement économique pour la Cité de Clarence-Rockland; et

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'administration soit mandatée à travailler avec un groupe de travail composé d'un maximum de trois (3) membres du conseil, nommés par le maire, afin d'élaborer les termes de référence dans le but d'établir un comité consultatif en matière de développement économique de la Cité de Clarence-Rockland, pour la considération du conseil.

7. Période de Questions/Commentaires (aucune)

8. Rapport des Comtés unis de Prescott et Russell (aucun)

9. Rapports des Comités/Services

9.2 Site d'enfouissement Notre-Dame et gestion de l'égout pluvial de la rue Caron

Suite aux questions, M. Dave Darch explique que le ministère a donné son approbation pour l'étang, mais qu'ils sont revenus sur leur décision à cause de l'emplacement du site d'enfouissement. Il ajoute que le ministère ne désire pas voir d'eau de surface à cet emplacement.

RECOMMANDATION COW2018-183

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par André J. Lalonde

ATTENDU QUE le personnel de la Cité continue de collaborer avec le personnel de MECP pour faire approuver un plan de fermeture de l'ancien site d'enfouissement de Notre-Dame ; et

ATTENDU QUE des études et des analyses sont en cours pour réduire la décharge des eaux pluviales du système d'égout de la rue Caron dans le site d'enfouissement ;

QUE le comité plénier recommande que le conseil municipal appuie la stratégie du département, tel que décrit dans le rapport INF2018-053, afin d'obtenir les approbations requises du ministère pour ces deux projets.

ADOPTÉE

9.3 Aréna Jean-Marc Lalonde – Condition de l'édifice

M. Jean-Luc Jubinville présente les résultats de l'étude de l'aréna Jean-Marc Lalonde.

M. Elliot Smith de LRL Ingénierie explique l'analyse des installations en place et propose l'option d'un aréna multifonctionnel. Il confirme que les changements proposés doivent être faits dans un avenir rapproché.

RECOMMANDATION COW2018-184

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par

QUE le rapport LOI2018-12-01 soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

9.4 Entente de location – Carrefour bien-être pour les jeunes de l'Ontario - Champlain Est – Site Rockland

RECOMMANDATION COW2018-185

Proposée par

Appuyée par Mario Zanth

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté la résolution 2017-263 mandatant les Services communautaires à travailler avec les partenaires du Carrefour bien-être afin de trouver un endroit propice au projet dans la Cité ; et

ATTENDU QUE suite à une évaluation des locaux disponibles, les Services communautaires et les partenaires du Carrefour ont déterminé que le Centre Chamberland serait l'endroit le plus approprié pour établir le Carrefour ;

QUE le comité plénier recommande au conseil municipal d'adopter un règlement afin d'autoriser la signature d'une entente avec le Carrefour bien-être pour les jeunes de l'Ontario - Champlain Est – Site Rockland pour la location de la partie Nord du Centre Chamberland situé au 1517 Laurier, Rockland pour la période du 1er janvier 2019 au 31 mars 2021 à un taux de 415\$ par mois, ainsi que de la partie Sud du Centre Chamberland au taux préférentiel de 5.80\$/heure pour un nombre approximatif de 862 heures par année (5 000\$/année), et selon les termes établis dans l'entente proposée.

ADOPTÉE

9.5 Rapport pour le dépôt du budget 2019

M. Frédéric Desnoyers présente le livre budgétaire, sa structure et son contenu.

RECOMMANDATION COW2018-186

Proposée par Michel Levert

Appuyée par Mario Zanth

QUE le Rapport no. FIN2018-046, qui inclut une copie de l'ébauche préliminaire du budget 2019, tel que proposé par le personnel, soit reçu à titre d'information en préparation aux délibérations ; et

QUE les dates suivantes soient établies pour la délibération du budget de fonctionnement 2019, le budget des immobilisations ainsi que les taux de taxation pour l'eau, les égouts et les déchets:

- Mardi 15 janvier 2019 à 18h - Salle du conseil
- Mercredi 16 janvier 2019 à 18h – Salle du conseil
- Jeudi 17 janvier 2019 à 18h – Salle du conseil (si nécessaire)
- Mardi 22 janvier 2019 à 18h – Salle du conseil (si nécessaire)
- Mercredi 23 janvier 2019 à 18h – Salle du conseil (si nécessaire)

ADOPTÉE

9.6 Informations supplémentaires sur l'option 2 - réhabilitation et la stabilisation de l'érosion de la pente le long des propriétés situées au 1058 et 1052 chemin Baseline

RECOMMANDATION COW2018-187

Proposée par

Appuyée par

QUE le rapport INF2018-054 lequel fourni de l'information additionnelle relativement à l'option 2, pour la réhabilitation et la stabilisation de l'érosion de la pente du cours d'eau naturel entre les propriétés privées situées au 1058 et 1052 chemin Baseline, tel qu'identifié au rapport INF2018-039, soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

9.7 Mise à jour de la construction des casernes (décembre 2018)

RECOMMANDATION COW2018-188

Proposée par

Appuyée par Mario Zanth

QUE le rapport PRO2018-026 relié à l'état d'avancement des nouvelles casernes soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

9.8 Statistiques mensuelles - construction - novembre 2018

RECOMMANDATION COW2018-189

Proposée par

Appuyée par

QUE le rapport mensuel de la construction soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

10. Autres items

Suite aux questions, M. Lenhart explique qu'Enbridge est responsable des réparations lorsque leurs travaux de construction de gaz naturel seront terminés. Il ajoute que le pavage sur la rue Laurier sera complété lorsque la température le permettra.

Suite aux questions, M. Lenhart explique que le projet des lumières DEL est complété à deux tiers environ.

Le maire Desjardins souhaite à tous un joyeux temps des fêtes.

11. **Ajournement**

Le maire Desjardins lève l'assemblée à 22h28.

Guy Desjardins, maire

Maryse St-Pierre, greffière adjointe